

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du lundi 8 décembre 2008 à 20h15

Présents

Conseil municipal : Mmes et MM. Justin BENOIT, Véronique CHRISTE, Hervé DESPLAND, Bernard GRUSON, Jean de HALLER, Christophe IMHOOS, Ariane de LISLE-SARASIN, Alexandre MULLER, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, Michèle STALDER, Nicolas TERRIER, **Jean-Philippe de TOLEDO (président)**, Gilonne VERMEIL et Lorin VOUTAT.

Exécutif : Mme Catherine KUFFER, maire
M. Emmanuel FOËX, adjoint
Mme Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, adjointe

Excusés

Conseil municipal : Mme Viviane de WITT

* * *

M. le président ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en donnant la liste des personnes excusées.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2008

- M. TERRIER : à la page 28, 6^e puce, je voulais dire le contraire de ce qui est retranscrit dans le procès-verbal, concernant le centime additionnel. Il faudrait supprimer la phrase qui suit « accepteront également ces deux postes ».
- Le procès-verbal ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire et des Adjoints

- Mme GOURDOU-LABOURDETTE :
 - La fête de l'Escalade de l'école aura lieu vendredi 12 décembre, l'après-midi, puis le soir, dans le préau, à partir de 18h30.

- Nous allons organiser une visite des fouilles archéologiques pour les habitants de la commune, avant qu'elles soient remblayées, le 10 janvier prochain, à 10h00. Elle sera précédée d'un café-croissants à 9h30.
- Le mardi 13 janvier, les habitants seront conviés à venir brûler leurs sapins de Noël et déguster un vin chaud dans le parc de la mairie, à 18h30.
- Nous allons convoquer une séance de la commission Culture le mardi 20 janvier, au cours de laquelle M. Philippe LÜSCHER, directeur des Maisons Mainou, nous présentera son nouveau projet.
- La soirée citoyenne aura lieu le lundi 26 janvier. Nous recevrons les nouveaux citoyens vers 18h00, pour un apéritif-dîatoire, puis nous organiserons leur déplacement jusqu'au Théâtre du Léman, où aura lieu, à 20h00, la soirée citoyenne de la Ville.
- Le prochain repas des Aînés se déroulera le mercredi 28 janvier. Nous recevrons M. Enzo CRUCIANI, qui nous présentera le périple qu'il a effectué récemment jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle.
- Les 28, 29 et 30 janvier, le spectacle Au Bout du Désert, mis en scène par Yves Mahieu, sera joué dans la salle des combles de l'école.

3. Communications du bureau et comptes-rendus des commissions

- M. le président : nous avons reçu une lettre d'un groupe d'habitants qui se plaignent de certains aménagements de la zone 30 km/h secteur Cocuaz, dans le cadre de l'enquête publique relative à ce projet. Nous avons également reçu une pétition contre la mise en sens unique du chemin du Pré-Moineau. Je vous propose de renvoyer ce courrier et cette pétition à la commission Routes et mobilité.
- M. GRUSON : je vous informe que nous avons reçu ces pétitionnaires. Nous ferons part de cette réunion, et examinerons ce courrier et cette pétition, lors de la prochaine séance de la commission.
- **Le courrier et la pétition susmentionnés sont renvoyés à la commission Routes et mobilité.**
- M. le président : nous avons reçu une lettre de M. Björn RUMP concernant l'aménagement de la place du village. Je propose de renvoyer ce courrier à la commission Aménagement du territoire et urbanisme.
- Mme VERMEIL : je rejoins cette personne en deux points : c'est dommage d'avoir reloué le local de l'ancien office de poste à une entreprise qui en a fait un dépôt et je trouve qu'il faudrait faire quelque chose concernant l'Auberge, qui ne marche pas bien. Ce qui est autour de la place n'est pas satisfaisant. J'aimerais que les locaux dont les baux arrivent à échéance ne soient pas reloués sans que le conseil soit tenu au courant.
- M. de HALLER : cela relève de la compétence de l'exécutif, mais il serait effectivement utile que la commission Bâtiments en discute à l'occasion.
- M. TERRIER : chargeons l'exécutif de répondre à M. RUMP que la séance d'information à la population n'était pas une réunion de consultation, mais que certains points de sa lettre seront pris en compte.
- Mme le Maire : je vais lui répondre que ses remarques et suggestions viennent trop tard et que la plupart de ses propositions sont irréalisables.
- **La lettre de M. RUMP est renvoyée à l'exécutif, qui lui répondra.**
- Mme le Maire : concernant l'épicerie/agence postale, mis à part certaines récriminations au sujet de son accueil, l'épicière est au-delà des objectifs en ce qui concerne l'activité

postale. Elle est bien en dessous des 2 % d'erreurs. La Poste est donc satisfaite, mais elle déplore que l'épicerie soit de moins en moins bien achalandée.

Comptes-rendus des commissions

- **En l'absence de remarques, les procès-verbaux des séances de commissions sont considérés comme approuvés par les commissaires.**

a) Communication et technologies de l'information

(Rapporteur : M. VOUTAT)

La commission s'est réunie le 12 novembre 2008.

- La commission a relu les articles du prochain numéro de la Coquille et a pris connaissance d'informations sur le projet de film sur Vandœuvres.
- M. FOËX : à ce sujet, nous avons reçu une maquette de Pascal BAUMGARTNER. Comme il devait savoir assez rapidement s'il avait le mandat, car il partait à l'étranger, je le lui ai confirmé en lui demandant d'aller de l'avant dans la réalisation du film. Le DVD contenant la maquette est à votre disposition à la mairie.
- **Il est pris acte de ce rapport de commission.**

b) Routes et mobilité

(Rapporteur : M. GRUSON)

La commission s'est réunie le 8 décembre 2008.

- La commission a préavisé favorablement le projet de délibération « Aménagement zone de rencontre place de Vandœuvres et haut du chemin des Peutets », après avoir augmenté le montant du crédit d'engagement à Fr. 390'000.-, afin de financer la pose d'un collecteur permettant d'éviter que les eaux de surface se déversent dans les propriétés TURRETTINI et HARTMANN (n° 5, 7 et 11 du chemin des Peutets) en cas de forte pluie.
- **Il est pris acte de ce rapport de commission.**

c) Administrative, financière et juridique

(Rapporteur : M. TERRIER)

La commission s'est réunie le 8 décembre 2008.

- La commission a préavisé favorablement le projet de délibération « Aménagement zone de rencontre place de Vandœuvres et haut du chemin des Peutets », après avoir fait passer le montant du crédit d'engagement de Fr. 340'000.- à Fr. 390'000.-, pour les raisons évoquées ci-dessus.
- M. le président : la commission des routes a préavisé à l'unanimité et la commission financière par 6 voix pour et 1 voix contre.

- Il est pris acte de ce rapport de commission.

4. Projets de délibérations

DÉLIBÉRATION

PROPOSITION DU MAIRE RELATIVE A L'APPROBATION D'UN CREDIT D'ENGAGEMENT ET DES MOYENS DE LE COUVRIR

Aménagement zone de rencontre place de Vandœuvres et haut du chemin des Peutets

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu le projet d'aménagement de la place de Vandœuvres approuvé par le Conseil municipal le 10 novembre 2008,

Vu la volonté de la commune de modérer le trafic dans le secteur de la place de Vandœuvres et d'assurer de meilleures liaisons piétonnes au centre du village,

Vu les plans d'aménagement établis par le bureau d'ingénieurs-conseils Trafitec SA,

Vu le préavis favorable de la Commission Routes et mobilité du 08 décembre 2008,

Vu le préavis favorable de la Commission Administrative, financière et juridique du 8 décembre 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, dans sa séance du **08 décembre 2008**
DECIDE, à l'unanimité,

par 15 voix favorables 0 voix défavorable 0 abstention,

d'ouvrir un crédit d'engagement d'un montant de **Frs 390'000.-**, pour couvrir les travaux d'aménagement d'une zone de rencontre et de réfection de la chaussée de la place de Vandœuvres et du haut du chemin des Peutets, ainsi que les honoraires des architectes, ingénieurs civils et géomètre.

La comptabilisation de ce crédit se fera comme suit :

Imputation :	investissement	620.501
	amortissement	620.331

D'amortir la dépense de Frs 390'000.- en 30 ans, la première fois en 2010.

Ce crédit est couvert par les moyens financiers de la commune et ne nécessite pas de recours à l'emprunt.

5. Propositions du Maire et des Adjoints

- Mme le Maire : nous avons reçu à plusieurs reprises M. Charles PICTET, concernant le projet d'immeubles à la route de Meinier, et nous allons organiser une séance de commission Aménagement du territoire, élargie à l'ensemble du conseil municipal, le mardi 3 février 2009, à 20h15. M. PICTET a élaboré un avant-projet, qui accompagnera le projet de loi permettant de demander l'autorisation déclasser du terrain agricole.

6. Propositions individuelles et questions

- RAS

7. Dates des prochaines séances

séance n° 12 : lundi 16 février 2009 à 20h15

séance n° 13 : lundi 30 mars 2009 à 20h15

séance n° 14 : lundi 11 mai 2009 à 20h15

séance n° 15 : lundi 15 juin 2009 à 20h15

La séance publique est levée à 19h45.

La Secrétaire du Conseil municipal

Michèle STALDER

Le Président du Conseil municipal

Jean-Philippe de TOLEDO